

	Groupement d'Employeurs Badminton du Grand Est	
	<b>EDUCATEUR SPORTIF GEBADGE « 68 »</b>	
Fiche de Poste		Créée le : 7-avr.-22

## 1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > Le GEBADGE dispose d'un projet de développement du badminton, placé sous la responsabilité du conseil d'administration du groupement d'employeurs et de son président, composé de plusieurs axes :
  - Répondre aux attentes des licenciés (jeunes et adultes) des clubs membres.
  - Développer le Parcours de Performance Fédéral (PPF).
  - Formation de l'ensemble des acteurs.
  - Stratégie de professionnalisation et d'emploi.
  - Stratégie d'influence et rayonnement du badminton.
  - Stratégie financière.

## 2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > 2.1 Positionné(e) sur un secteur géographique autour du département du Haut Rhin « 68 »
- > 2.2 Responsable politique et hiérarchique direct : président du GEBADGE, responsable du GEBADGE.
- > 2.3 Travaille avec : tous les élus du groupement, les salariés de la ligue et du GEBADGE, les structures adhérentes membres.

## 3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Responsabilités :
  - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'animation, de développement et de structuration des associations membres auprès desquelles le salarié a été mis à disposition, y compris le comité.
  - Participer de manière active à la politique sportive de toutes les structures membres.
- > 3.2 Activités principales :
  - Animer et entraîner sur des créneaux de club(s), sur des actions départementales ou occasionnellement, de Ligue.
  - Assurer un suivi lors de compétitions identifiées
  - Coordonner une équipe technique de club et départementale, le cas échéant et encadrer les stages.
  - Accompagner et aider à la structuration des EFB.
  - Accompagner, soutenir et conseiller les clubs dans la mise en œuvre de leur projet associatif.
  - Coordonner les projets scolaires et assurer les passerelles avec les clubs.
  - Coordonner et animer un plan d'animation sur les secteurs du 68.
- > 3.3 Activités secondaires :
  - Participer ponctuellement à certaines actions régionales.
  - Assurer une représentation au sein des structures membres.
- > 3.4 Actions prospectives :
  - Mettre à jour ses connaissances en matière de vie associative.
  - Mettre à jours ses connaissances tactico-techniques.
  - Mettre à jour ses connaissances en matière de gestion de projet systémique.

## 4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec les élus du conseil d'administration, avec les salariés, avec le responsable du GEBaDGE, avec les dirigeants des clubs.
- > 4.2 Relations en externe : avec les établissements scolaires, avec les clubs de la Région Grande Est et plus spécifiquement ceux du 68, avec les acteurs de la Ligue du Grand Est de Badminton
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du responsable du GEBaDGE.

## 5- PROFIL

- > 5.1 Savoirs : fonctionnement associatif, organisation du sport en France, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du réseau fédéral, connaissance du badminton.
- > 5.2 Savoir-faire : accompagnement des dirigeants, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique.
- > 5.3 Savoirs être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation.
- > 5.4 Résultats attendus :
  - Répondre aux attentes de tous les publics et du GEBaDGE.
  - Développer les compétences nécessaires au projet.
  - Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- > 5.5 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive.

## 6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- > 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- > 6.2 Diplômes ou certifications souhaités : BPAPT (ou en cours de formation).
- > 6.3 Expérience professionnelle : souhaitée.
- > 6.4 Divers : mobilité (déplacements en proximité et sur le territoire régional possible), disponibilité (possibilité de travail le week-end), permis B et avoir un véhicule.

## 7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- > 7.2 Type de contrat : CDI ou contrat d'apprentissage
- > 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées.
- > 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 3 minimum
- > 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional
- > 7.6 Affectation géographique : domicile en télétravail et structures membres dans la Région du Grand Est (prédominance dans le 68).

## 8- CONTACT

- > Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 30/05/2022 à FISCHER Vincent : [vincent.fischer@lgebad.com](mailto:vincent.fischer@lgebad.com)